

ABONNEMENT.

SAUMUR. — Par an... 30 fr. Par 6 mois... 16 Par 3 mois... 9

On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 NOVEMBRE

1789-1889

On parle beaucoup, en ce moment, du centenaire de 1789 qui sera célébré dans quatre ans.

Les élections générales coïncidant avec la grande fête qu'annoncent déjà les républicains, feront de 1889 une année marquante.

Le Temps a émis l'idée d'une « Association républicaine du centenaire de 1789 », destinée à préparer les élections et à en faire « le triomphe de l'esprit et des principes de 89 » ; or, ajoute ce journal, « il faut fêter cette grande date par un état républicain qui réalise aussi bien que possible les nobles aspirations et les grands principes de nos aïeux. »

1789! une date républicaine! En vérité, le Temps ne manque pas d'audace.

Que les républicains revendiquent 91 et ses utopies, 92 et ses folies, 93 et ses horreurs comme des dates à eux, soit; mais l'Allan généreux et les réformes de 89 appartiennent à la Monarchie. Le grand mouvement de 89 a été un grand mouvement monarchique. Et c'est précisément de la violation brutale des principes de 89 qu'est résulté l'établissement de la République, et née la doctrine fatale de la souveraineté du peuple.

Pour démontrer cette vérité, il suffit de rappeler les principes de 89 contenus dans le résumé des cahiers :

Résultat du dépouillement des cahiers.

PRINCIPES AVOUÉS

- Art. 1er. — Le gouvernement français est un gouvernement monarchique. Art. 2. — La personne du roi est inviolable et sacrée. Art. 3. — La couronne est héréditaire de mâle en mâle. Art. 4. — Le roi est dépositaire du pouvoir exécutif.

Art. 5. — Les agents de l'autorité sont responsables.

Art. 6. — La sanction royale est nécessaire pour la promulgation des lois.

Art. 7. — La nation fait la loi avec la sanction royale.

Art. 8. — Le consentement national est nécessaire à l'emprunt et à l'impôt.

Art. 9. — L'impôt ne peut être accordé que d'une tenue des États-Généraux à l'autre.

Art. 10. — La propriété sera sacrée.

Art. 11. — La liberté individuelle sera sacrée.

Ces cahiers proclamaient donc la volonté de garder le gouvernement monarchique et l'hérédité royale. D'une voix unanime, ils réclamaient la réforme des abus, des garanties pour la liberté individuelle, la liberté de conscience, l'égalité civile, l'admission égale de tous les citoyens aux charges de l'Etat, etc., et le maintien du pacte fait entre la France et la Monarchie. Dans son rapport, M. de Clermont-Tonnerre disait :

«... Ce gouvernement et ces formes monarchiques qu'il est dans le cœur de tout Français de chérir et de respecter et que nos électeurs nous ont ordonné de maintenir... » Et plus loin : « Le gouvernement monarchique, l'inviolabilité de la personne sacrée du roi, l'hérédité de la couronne de mâle en mâle sont également reconnus et consacrés par le plus grand nombre des cahiers et ne sont mis en question par aucun. »

Voilà quelles furent les bases du droit public de 1789.

Le Temps ose appeler « républicain » le mouvement de cette époque : rien n'est plus faux, ni plus ridicule. La nation, en 89, se déclara profondément attachée à la royauté, et il ne vint à l'idée de personne de proposer la République : les cahiers mettent merveilleusement en relief cette vérité.

Aussi, quand la France voudra recouvrer son honneur, ses libertés, sa grandeur, il faudra, suivant la parole de Monsieur le Comte de Chambord, « REPRENDRE FRANCHISEMENT EN LUI RESTITuant SON CARACTÈRE

VÉRITABLE LE MOUVEMENT NATIONAL DE LA FIN DU SIÈCLE DERNIER.

Ce fut le crime des ancêtres du Temps que ce mouvement si pur, si généreux, si libéral, si royaliste, ait abouti à la République et à la Révolution.

En vain le Temps cherche aujourd'hui à établir un lien fatal entre 89 et la République ; tout le monde estime à sa juste valeur cette manœuvre, car tout le monde sait que 89 a été le contraire de la République.

Nous aussi, nous célébrerons le centenaire de 1789, du vrai 89, du 89 monarchique !

Et la France, au jour des élections, pour fêter dignement cette grande date, s'arrachera définitivement, nous l'espérons, à la tyrannie républicaine, et reprendra « le mouvement monarchique de 1789. »

Quel magnifique spectacle la France offrirait au monde en faisant du centenaire de 1789 la fin de la Révolution républicaine, et en déclarant, comme en 1789, que « le gouvernement français est un gouvernement monarchique » ! — Edmond BERAUD. (Gazette de France.)

LE CHANT DU CANARD.

Unissons-nous, concentrons-nous, c'est le refrain de rentrée. On répète ce refrain dans les journaux, dans les coulisses. On le chante en ténor, en basse, en baryton, en fausset. Mais il est à croire que la mesure est fautive, car dès qu'on essaie de le chanter en chœur, les couacs les plus épouvantables se produisent.

Adieu l'union, à vau-l'eau la concentration.

La réunion tenue mardi, au Grand-Orient, sous la présidence de M. Lockroy, dans laquelle, hormis la mise hors la loi de la minorité conservatrice de la Chambre, aucune résolution n'a pu être prise, nous édifie suffisamment sur cette musique de chambre.

Et l'on cherchera vainement, croyons-nous, d'ici à 1889, un républicain qui suive la grande et digne leçon de discipline donnée

ces jours-ci par M. le comte Albert de Mun.

Et cependant quels appels émus la presse républicaine et surtout la presse élyséenne n'avaient-elles point fait à l'harmonie, à la concorde !

La Paix s'était distinguée entre tous les choristes par le lyrisme de son chant, et aussi par la naïveté de ses aveux. Elle avait invoqué la grande date de 1889 que la législature actuelle célébrera... si elle n'est avant ce temps dans la tombe, ce que semble craindre la Paix.

« La troisième République, disait-elle, en est arrivée à son moment psychologique, à ce moment où les gouvernements et les régimes, après une première période de gestation, affirment leur vitalité ou accusent leur impuissance... »

« Et ce que l'on peut craindre, ajoutait plus loin le journal de M. Grévy, c'est que la République ne trouve pas son assiette, c'est qu'elle reste livrée aux fluctuations des partis, c'est que l'instabilité gouvernementale y soit, pour ainsi dire, à l'état permanent et que, par suite, la question de forme de gouvernement reste toujours ouverte. »

Et la Paix, athée mais superstitieuse comme son patron, adjurait les républicains de cimenter la grande union jusque en 1889 : cette date fatidique passée, la République serait définitivement fondée.

La réunion Lockroy a répondu à la pauvre Paix d'une manière qui a dû peu la satisfaire, et si nous en croyons les bruits qui nous viennent du Parlement, la législature actuelle, dès ses débuts, coupera net dans leurs racines les timides espoirs de la Paix.

Comment d'ailleurs en pourrait-il être autrement ? Un journal républicain modéré qui ne manque point de bon sens ni de logique, sauf dans l'appui qu'il prête, en principe du moins, à un système gouvernemental dont il critique, ridiculise, flétrit même quotidiennement les tendances, les actes et les hommes, le National, nous disait avant-hier que les républicains ne pouvaient s'entendre et rester unis qu'à la condition de ne rien faire.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

La convalescence de Guillaume fut longue, et, comme la plupart des convalescences, elle fut signalée par de nombreuses rechutes. Bien des fois encore, le vieil homme bouillonna dans lui ; mais il avait appris à se vaincre, et il sut rester patient et respectueux, sans rien perdre toutefois de son indépendance d'esprit et de cette humeur aux libres allures qui étaient un de ses plus grands charmes. Seulement, ce travail incessant sur lui-même, accompli au prix de mille combats, avait pâli son visage et donné à toute sa personne cet air de fatigue virile qui, loin de chercher le repos, appelle encore la lutte. Grave, réservé, remarquablement beau sous ce nouvel aspect, Antoinette l'aimait-elle moins quand elle put reconnaître les traits de cette lente transformation ? Non, car ce n'était pas l'affaiblissement de l'esprit ou du caractère, l'amollissement de l'âme qui le tenaient maintenant respectueux et soumis devant des volontés pour lui devenues sacrées, mais l'effort

d'une âme puissante, victorieuse d'elle-même, qui a enfin trouvé sa voie, et qui y marche en dépit des obstacles. Le fleuve est-il moins beau quand il coule large et paisible, retenu dans son lit par les digues qui l'enserrent, que lorsqu'il dévaste comme un torrent impétueux les bords qu'il n'a pas appris à respecter ?

L'étude fut d'un grand secours à Guillaume pendant cette période de défaillance et de combats. Peu à peu il s'aguerrissait l'âme contre l'ennui, et sa vie vouée au travail devenait inexorablement sédentaire. Ce n'était plus le mélancolique blasé, le poète rêveur des jours disparus, s'adressant au nuage, à l'étoile, au flot murmurant, pour y jeter des mots vides de sens. C'était un esprit recueilli, qui trouve en lui-même des ressources qu'il ne se connaissait pas, et qui se promet de ne pas les dissiper. Il avait repris la lecture des grands poètes, ces fidèles compagnons du foyer, et la vieille tour était devenue pour lui une studieuse et austère retraite, dont le travail défendait les approches au découragement. Souvent il oubliait les heures, penché sur ses livres de prédilection, et le passant attardé pouvait prendre pour une étoile rayonnant sur la côte la pâle clarté de sa lampe de minuit.

Chaque dimanche on se revoyait à la messe, ce saint jour du repos, où Dieu veut que l'homme cesse son travail en présence de la terre féconde.

Ce jour-là, pas un travailleur dans les champs, pas une barque le long de la côte. Ils savaient, ces rudes croyants américains, que c'est la prière qui arrache la goutte d'eau pour le blé, la brise favorable pour la pêche, et que Celui qui donne tout a bien le droit de demander quelque chose. Guillaume, qui avait mis son être tout entier au service de ses sentiments nouveaux, était devenu plus accessible qu'aucun autre à cette sainte poésie du dimanche, dont il avait respiré les parfums dans son enfance. Il n'y avait pas de paroissien plus assidu à Notre-Dame des Flots. L'humble église où il avait retrouvé la foi était devenue pour lui le sommet de l'échelle sacrée, dont Dieu lui avait fait monter lentement les degrés mystérieux sans qu'il eût le loisir de s'en apercevoir.

Après la messe, il reconduisait sa famille jusqu'à la voiture, qui attendait au bas de la falaise, et ce fut ainsi pendant une partie de l'hiver. Cet hiver, néanmoins, ne lui parut pas long comme le précédent. Il avait dorénavant pour compagnons de sa solitude les pensées qui consolent, le travail incessant et l'espoir d'un meilleur avenir. Il connaissait les austères mobiles, les mâles satisfactions de la lutte contre soi-même, les victoires secrètes, et il s'étonnait qu'une vie si triste pût lui offrir tant de charmes.

On allait en finir avec la saison des pluies. Les signes précurseurs du printemps étaient déjà visibles dans les bourgeons gonflés, et quelques feuilles hâtives se montraient aux arbres surpris. Toute cette nature robuste et austère, qu'on accuse si injustement d'être sans sourire et sans grâce, se dilatait sous un vent tiède, et accueillait toute frissonnante les premières brises printanières.

— Nous irons à pied, dit le baron en renvoyant la voiture et en gardant le bras de son fils, sur lequel il s'était appuyé complaisamment en descendant de l'église.

Tous deux causèrent avec tant d'animation, à la grande joie des deux femmes, qu'on atteignit le château sans s'en apercevoir.

— Voulez-vous passer la journée avec nous, Guillaume ? demanda M. de Guित्रy à son fils.

Et ce fut ainsi chaque dimanche à partir de ce bienheureux jour de mars, et le dimanche parut à Guillaume plus désirable que ne lui avait jamais paru aucun plaisir de sa vie élégante et facile. Il revoyait chaque sentier du parc, il retrouvait les souvenirs effacés de son enfance, et parlait des visages épanouis, les vieux serviteurs heureux de le revoir, Lebihan transporté d'aise, et Antoinette surtout qui semblait légère comme un oiseau. Il n'y eut pas jusqu'au vieux petit poney invalide qui ne lui fit fête, pensait-il.

Mais les élus républicains pourront-ils rester ainsi les bras croisés jusqu'en 1889? Ne seront-ils pas tiraillés entre ces masses auxquelles ils ont fait tant de promesses imprudentes et irréalisables; et leur fût-il possible de rester inactifs, quand bien même, serviles comme leurs prédécesseurs, ils se borneraient à se faire les très-humbles serviteurs de cabinets qui ne peuvent se soutenir qu'à coups d'argent, de créations de synécures et par conséquent d'impôts, leur impuissance dangereuse et ruineuse ne sauterait-elle pas aux yeux des moins clairvoyants?

La Paix sent bien que « le moment psychologique » ne peut être pour le régime doux à son cœur ou plutôt à sa bourse que le « moment d'agonie ».

De là la tristesse de ses modulations sur la législature 1885-1889. C'est le chant, non pas du cygne, mais du canard de la République.

EDOUARD GRIMBLOT.

Chronique générale.

A la Chambre, l'élection des présidents et des secrétaires des bureaux est loin d'avoir été favorable aux membres de l'opposition conservatrice.

On constate dans certains bureaux des absences regrettables qui ont modifié d'une façon déplorable la majorité que nous étions en droit d'espérer.

La répartition des dossiers électoraux entre les divers bureaux s'opère par ordre alphabétique.

Dans le premier bureau, on signale des protestations pour les élections des départements suivants: Ain, Aube, Aude, Alpes-Maritimes, Ardennes, Ardèche.

La protestation de l'Ain, émanée de M. Germain, a une gravité exceptionnelle.

Dans le troisième bureau, l'élection de l'Eure est seule contestée.

La sous-commission chargée d'examiner le dossier électoral de ce département se compose de cinq conservateurs et de deux républicains, mais le bureau statuera en dernier ressort.

Les autres départements dont les élections ont donné lieu à des protestations sont: la Haute-Garonne, Corse, Manche, Constantine, Finistère, Belfort, Landes, Haute-Loire, Sarthe, Vendée.

Les divers bureaux de la Chambre, aussitôt après avoir procédé à la nomination de leurs présidents et secrétaires, se sont immédiatement divisés en sous-commissions et ont commencé l'examen des dossiers électoraux.

Un grand nombre d'élections sont déjà validées, en ce sens que les commissions proposent leur validation.

On estime qu'aujourd'hui plus de trois cent cinquante députés seront validés.

La Chambre pourra donc procéder à la constitution définitive de son bureau.

A cet effet, elle n'a besoin que de deux cent quatre-vingt-onze élections.

L'examen de certains dossiers qui contien-

nent des protestations a été ajourné à aujourd'hui jeudi, tels que ceux des Côtes-du-Nord, de l'Eure, des Landes.

Le vent souffle aux validations.

La majorité semble peu disposée à invalider; certaines élections contre lesquelles on avait élevé de vives protestations se sont trouvées parfaitement régulières.

L'élection d'Ille-et-Vilaine est une des plus contestées. Des faits graves sont venus dénaturer les votes.

La protestation du duc de Broglie, candidat dans l'Eure, a été accueillie comme énonçant des faits probants d'une gravité exceptionnelle.

MAGISTRAT ET MUSICIEN.

M. Jules Grévy, toujours généreux, nous a fait cadeau de deux nouveaux ministres: MM. Gomot et Dautresme.

Pourquoi a-t-on confié à M. Gomot le portefeuille de l'agriculture?

Est-ce parce qu'il est le fils d'un membre des commissions mixtes?

Est-ce parce qu'il a été, sous l'Empire, un magistrat fort dévoué à Napoléon III?

Est-ce parce qu'il a été conseiller à la cour de Riom?

Est-ce parce qu'il est Auvergnat?

Est-ce parce qu'il porte des cravates écarlates?

Ce sont là des titres à coup sûr, des titres très-sérieux, mais néanmoins insuffisants.

Nous comprenons davantage la nomination de M. Dautresme au ministère du commerce.

M. Dautresme est un compositeur de musique. Il est l'auteur d'un opéra remarquable mais inconnu. Si nous avons bonne mémoire, il subit autrefois une condamnation pour avoir donné une leçon de pugilat à l'honorable M. Carvalho.

Nous sommes étonnés que les intérêts du commerce n'aient pas été confiés plutôt à ce musicien de mérite.

Ajoutons que M. Dautresme est aujourd'hui l'homme de la situation.

Il n'est question dans les régions politiques républicaines que d'harmonie, d'accords parfaits. Il fallait un compositeur, il fallait un musicien.

M. Jules Grévy a eu la main heureuse.

Un instant il a été sérieusement question de détacher les colonies de la marine, pour les confier à un médecin ou à un notaire. Mais aucune décision n'a encore été prise.

Privée de l'armée de mer, dépouillée en outre des colonies, que resterait-il à la marine? La flotte aux trois quarts usée du Tonkin? Ce serait peu.

Quant aux nouveaux sous-secrétaires d'Etat destinés à remplacer MM. Héroult et Rousseau, ils sont encore à choisir. Les candidats sont nombreux; de là l'embarras du choix.

En définitive, le grand remaniement ministériel depuis si longtemps annoncé se borne à ceci:

L'agriculture confiée à un magistrat;

Le commerce confié à un musicien.

C'est là toute la satisfaction donnée par

le gouvernement aux injonctions du pays qui a si formellement condamné le ministère actuel.

Le pays devra se contenter de Dautresme et de Gomot au lieu et place de Pierre Le-grand et de Hervé-Mangon.

Une démocratie doit avoir des goûts modestes.

LES COMMISSAIRES DE POLICE DE MARSEILLE.

Les nouveaux députés de Marseille, fureux de n'avoir pas trouvé un servilisme aveugle chez les commissaires de police pendant la lutte électorale, se vengent et demandent leur révocation.

« Au lendemain de toutes les élections, le même fait se reproduit, dit le *Messenger du Midi*, et l'on bouleverse le haut personnel de la police. Depuis le mois de janvier 1878, c'est-à-dire dans l'espace de sept ans, Marseille a vu passer quarante-deux commissaires. L'un n'attend pas l'autre, et, après quelques mois de séjour, ces fonctionnaires sont changés.

M. Antide Boyer qui, dans une réunion socialiste, traita les agents de police de « crapules mâles », est maintenant député; le voilà devenu un personnage et il va tirer vengeance des commissaires qui l'ont surveillé de près quand il n'était que simple anarchiste.

Une enquête est commencée par ses soins, et on peut être sûr qu'elle aboutira à une demi-douzaine de révocations.

Pendant ce temps, la sûreté de la ville devient ce qu'elle peut.

Dans un de ses derniers numéros, l'*Yonne* insérait, contre M. le curé de Voutenay, une tartine d'injures et de calomnies que lui avait envoyée un polisson du pays, du nom de Gonzal. M. le curé de Voutenay a pu découvrir l'auteur de l'ordure publiée dans la feuille républicaine, et voici la rétractation qu'il a exigée et que le Gonzal a signée, en demandant pardon:

« Je soussigné, reconnais avoir écrit dans l'*Yonne*, à la date du 23 octobre 1885, une lettre fautive et calomnieuse contre M. le curé de Voutenay.

Voutenay, 29 octobre 1885.

GONZAL, A. »

Le lendemain, l'*Yonne* s'exécutait et insérait la rétractation.

LA MISÈRE

Nous empruntons les lignes suivantes à un article du *Journal d'Indre-et-Loire*:

..... Il est à redouter que la misère, qui s'étale noire dans la classe ouvrière parisienne, ne trouve dans les Chambres que fort peu d'avocats; il est à craindre qu'on nous fasse encore pendant quelques ans de la mauvaise politique et de la mauvaise finance; qu'on sacrifie les intérêts des clas-

Elle sentait qu'il aurait fallu une main plus délicate que celle du baron pour toucher à des blessures que le moindre contact rendait douloureuses encore. Aussi, quels soins, quels efforts ingénieux pour écarter tout sujet brûlant entre le père et le fils! Elle n'y parvenait pas toujours, mais alors, un regard suppliant de la jeune fille, une inquiétude subite sur ce pur visage, devenu pour lui une conscience visible, avertissait Guillaume qu'il était temps de s'arrêter et de céder la place à son adversaire.

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 12 novembre

Manon, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de Jules Massenet.

La 43^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

L'auteur commence l'étude de la Bavière. Outre une carte physique du royaume de Bavière, quatre gravures ornent le texte: Le Maximilien à Munich, Rothstein à Augsbourg, costumes de l'Algau, la Belle Festeine à Nuremberg.

es populaires aux querelles de partis et aux vengeances de sectaires.

Et cependant l'année s'annonce mauvaise pour les travailleurs: le travail manque, les ouvriers chôment, et les impôts ne diminuent pas.

On pleure à l'heure qu'il est dans plus d'un chalet, et l'on crie famine dans plus d'une mansarde.

La population de Paris souffre plus qu'on ne croit, et elle est réduite à s'adresser à la province pour subvenir à ses besoins journaliers.

Un de nos compatriotes, dont le nom est bien connu en Touraine, a reçu ces jours-ci d'un ouvrier habitant la capitale la lettre suivante que nous reproduisons textuellement:

Paris, jeudi 5 novembre 1885.

« Bien cher monsieur, C'est avec un cœur bien gros et des pensées bien sombres que je réponds à votre si bonne et si paternelle missive; à peine remis de la mort de mon cher petit ange, une autre catastrophe vient m'atteindre; me voici sans travail depuis trois semaines et impossible d'en retrouver. La maison Charrier, qui, depuis six mois, faisait de grands sacrifices pour conserver son monde, vient de le réduire à six ouvriers, sur quarante personnes qui travaillaient dans les différentes branches du métier.

Ces malheureuses élections ont porté un coup terrible à notre industrie. L'année avait été très-mauvaise dans le Marais pour le bronze d'art; il est impossible d'y trouver à travailler; j'ai cherché, j'ai rencontré beaucoup d'ouvriers de la corporation qui étaient depuis cinq ou six mois sans travail, et étaient encore plus malheureux que moi.

Je suis au bout de mes ressources. Je me suis présenté aux Magasins du Louvre, du Bon-Marché, tous deux des grands magasins de nouveautés; mais là, la crise s'est fait sentir comme partout et c'est par centaines que les employés manquent.

Ma chère petite femme se tue pour faire des pantalons de velours avec sa mère. C'est très-mal payé, 90 c. pour un pantalon, et il faut avoir une machine et fournir le fil; elles en font jusqu'à un et demi en faisant leur ménage; voyez comme c'est ingrat.

A la Belle-Jardinière, où travaillait ma femme aux gilets d'hommes, les ouvrières sont au repos jusqu'aux premiers jours de janvier.

Si nous restons plusieurs mois comme cela, que vais-je devenir? Au Cercle nous sommes près de quarante dans ma situation et même pire; M. M. ne sait plus où donner de la tête avec tout ce monde. C'est un bien grand malheur qui m'arrive là; car, en 1878, je me rappelle que j'ai été obligé de me mettre homme de peine au bout de quatre mois de chômage; et la misère était bien moins grande que cette année.

La province envoie beaucoup de monde à Paris; ils croient, ces pauvres gens, que le travail se promène dans les rues en les attendant. Le Cercle a inscrit 120 jeunes ouvriers qui viennent des manufactures de province pour faire n'importe quoi; c'est lamentable!

Mes collègues d'atelier, qui ont été remerciés plusieurs mois avant nous, sont toujours à la même enseigne et ce sont des hommes qui font partie presque tous de la chambre syndicale du bronze, c'est-à-dire qu'ils connaissent toutes les maisons de Paris. Il y a actuellement, tant ciseleurs que monteurs, fondeurs, mouleurs et tourneurs, 2,500 ouvriers sans occupation. C'est presque les deux tiers de la corporation. Jamais, à ce que disent les anciens, on n'a vu une crise pareille!

J'ai fait faire un livret de mécanicien pour le chemin de fer où est mon ami Guill. On en a débouché près de 400 depuis 3 mois, et il y en a bien 450 d'inscrits avant moi, et ça sera pour pousser les wagons à 3,75 pour 14 heures de travail.

Voilà le résumé de la politique de ces bons radicaux. C'est bien malheureux d'être victime d'une misérable poignée d'hommes qui mènent notre pays à une mort anticipée et pour la plus grande gloire de l'anarchie.

Il me semble que Dieu, dans sa miséricorde infinie, est trop bon; il ne devrait pas permettre que ces hommes portent la main sur tout ce qui est saint, sur tout ce qui est honnête. Qu'ils redoutent sa colère!

Priez bien, cher M. F..., pour votre

Pâques était tard, cette année. Il arriva cependant, et quand on sortit de la messe matinale, le ciel était d'un bleu radieux, la mer étincelante d'azur; les jeunes arbres, encore tout humides de rosée, laissaient tomber une ombre verte et légère du haut de leurs tendres feuilles qu'éclairaient sans les pénétrer les rayons d'un pur soleil. En attendant le déjeuner, la baronne et les deux cousins, appuyés sur la balustrade en pierre qui fermait la terrasse, laissaient errer leurs regards en silence sur les pentes abruptes et gazeuses du parc, la ligne des bois fuyant à l'horizon, et plus loin le vaste Océan majestueux dans son calme superbe.

O Breiz-izel,

murmura tout à coup Antoinette.

O kser a vro,

Coaf en l-reiz: moor en l-zro.

— O basse Bretagne! ô beau pays tout plein de bois, tout entouré de mers!

— Oui, chère cousine, ajouta Guillaume sur le même ton bas et doux, que mon horizon en ce monde se borne désormais à ce petit coin de terre? Antoinette, il fait bien ici.

— Eh bien, mon cher enfant, dit une voix grave derrière lui, plantez-y donc votre tente, et, si la Roche-Noire vous plaît, ne la quittez plus dorénavant.

Et avant que le jeune homme surpris eût le temps de dire un mot, le baron ajouta:

— Je crois que M^{me} de Guित्रy et vous êtes maintenant de vrais bons amis, et que vous ne refuserez plus l'ombre du même toit.

C'était le jour de la Pâque, le grand jour des réconciliations. L'homme devait-il se souvenir encore d'une offense quand Dieu avait tout pardonné? Aussi, ce soir-là, comme l'avait demandé tant de fois la pieuse tante Irène, la bénédiction divine descendit sur la Roche-Noire, et chaque prière fut une action de grâces sortie des cœurs reconnaissants.

Désormais le vieux château ne fut plus reconnaissable. Le baron perdait chaque jour un peu de son humeur morose; il redevenait presque aimable et chevaleresque pour sa femme; il se montrait tendre et paternel pour Antoinette; il consultait Guillaume sur ses projets d'amélioration pour le domaine, et vingt fois le jour, dans sa joie, Lebihan était obligé de se retenir pour ne pas jeter son bonnet en l'air en criant: « Vive le commandant! »

— C'est bien facile d'être heureux! pensait Antoinette.

— Pas si facile! aurait pu dire Guillaume.

En dépit de son bon vouloir, il était souvent freiné dans ses sentiments les plus intimes par les opinions tranchantes que son père avait l'habitude d'exprimer sans le moindre ménagement pour les convictions des autres. Antoinette le comprenait.

enfant, que le courage ne l'abandonne pas ; car cette lutte contre la misère m'aigrit le caractère, j'ai peur de devenir comme les autres ! C'est-il malheureux de ne vouloir que travailler pour élever la famille que Dieu a bien voulu me confier, et être constamment en lutte contre la misère !

« J'étais déjà heureux ; je recommençais à espérer et me voilà encore désillusionné !
« J'espère, cher M., que ma lettre trop remplie de ma personne vous trouvera en bonne santé ainsi que votre chère famille. Et permettez-moi de vous renouveler... etc.
» H. G., 52, B. de C., Paris. »

Voilà ce qui se passe à Paris dans des milliers de pauvres ménages : et c'est à cette misère que nos représentants, par de sages économies, en s'occupant de mesures d'ordre et de conservation, devraient tout d'abord s'efforcer de porter remède.

Ah ! le terrain d'affaires sur lequel les candidats conservateurs se sont présentés au dernier scrutin était bien le seul terrain sur lequel les futurs députés devaient tous se présenter.

Le pays, dont, pendant la dernière législature, on a gaspillé les ressources avec un étrange sans-façon, a soit désormais de repos et de tranquillité ; l'œuvre de ses représentants doit être de mettre fin désormais à cette scandaleuse danse des écus à laquelle nous assistons depuis si longtemps.

Ce qu'il veut, c'est la paix, l'ordre et l'économie.

Avec la réalisation de ce programme, bien des blessures pourraient être pansées, bien des misères soulagées.

Les hommes qui vont siéger à la Chambre sauront-ils l'accepter et le défendre ?

L. FRANCHET.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

COTE DE LA LOIRE.

Cote observée le 11 novembre, 8 heures du matin, à Saumur : 2^m 50. Eaux décroissantes.

Cote présumée pour aujourd'hui 12 novembre, 8 heures du matin : 2^m 35. Eaux décroissantes.

Temps brumeux à Orléans. Eaux décroissantes à Orléans, Meuneton, Confolens et Argenton.

M. Combiel, maire de Saumur, a profité de la session de novembre pour faire part à ses chers collègues de sa résolution irrévocable de quitter ses fonctions de maire.

Obligé de séjourner plus de six mois à Paris, il ne pouvait plus, à son grand regret a-t-il dit, s'occuper comme par le passé des questions administratives et des intérêts de la ville ; mais s'il quittait le fauteuil de la présidence, du moins resterait-il conseiller municipal.

Naturellement M. Combiel devait s'attendre à quelque compliment de condoléance,

à quelque témoignage de sympathie. Mais non : le Conseil est resté muet comme vingt-cinq carpes. Parmi les partisans de M. Combiel, les jeunes attendaient que les vieux pressent la parole, les vieux attendaient les jeunes, et M. Combiel attend toujours.

Pour ceux qui ne marchaient pas aussi facilement à sa remorque, ils jetaient les yeux sur ses dévoués serviteurs, et rigolaient dans leur barbe de ce mutisme significatif. Pauvre maire ! ses jours de gloire sont passés ; à peine sur la pente, et c'en est fait : on lui signifie par un silence éloquent qu'on ne veut plus de lui.

Le Conseil sentait évidemment qu'en se retirant dans les circonstances actuelles, le maire manquait à ses devoirs.

M. Combiel a lancé la Ville dans de folles dépenses par ses écoles laïques multiples et par son collège de filles, et au moment où sonne le quart d'heure de Rabelais, il se retire ! Comment qualifier une pareille détermination ? Le contribuable n'est-il pas en droit de s'inquiéter de la situation financière de la Ville, et M. Combiel ne doit-il pas rendre compte à ses électeurs de sa gestion administrative ? Il serait vraiment trop facile de solliciter les suffrages de ses concitoyens pour la gloire et se retirer au jour de la peine.

Il est officiellement annoncé aujourd'hui que les travaux des *Tramways Saumurois* vont commencer incessamment.

La Société vient de traiter avec un nouvel entrepreneur.

L'épuration commence. Le bruit court que la première victime serait un petit employé de la mairie de Saumur, dont le principal tort serait de n'avoir pas assez sauté pour nos conseillers républicains. Comment l'aurait-il fait

« Avec un pied qui r'mue,
Et l'autre qui ne va guère !
Avec un pied qui r'mue,
Et l'autre qui ne va plus ! »

Le nom de son remplaçant n'est pas encore connu. Il ne faut accueillir qu'avec prudence les bruits que l'on fait circuler. Toutefois le candidat qui paraît désigné serait un cumulard ayant déjà un pied dans une fonction publique et l'autre dans 14 places plus ou moins rétribuées. Prodige d'équilibre !

Un lecteur.

NOTRE-DAME DE BON SECOURS ET UN VOLEUR VOLÉ.

On nous écrit de Souzay :

« Sur la route de Saumur à Fontevrault, à quatre kilomètres de la chapelle des Ardilliers, à l'entrée de Souzay-sur-Loire, s'élève un modeste monument religieux dédié à *Notre-Dame de Bon Secours*.

« Autrefois, il y a de cela plus d'un demi-siècle, quand la Loire était si pittoresquement couverte des blanches voiles de son imposante marine, nos bateliers ne dédaignaient pas d'invoquer Celle que les vrais marins appellent *l'Etoile des Mers*. Aussi, lorsque de nombreux bateaux pre-

naient à la Grus leur cargaison de tuffeaux en destination d'Angers et de Nantes, nos braves marins se firent alors un devoir d'élever ce petit monument et d'y placer une statue de la sainte Vierge sous le vocable de *Notre-Dame de Bon Secours*. Quelques rares voyageurs, en récitant en *Ave Maria*, laissent tomber, parfois, aux pieds de la sainte Vierge, une pauvre petite pièce de monnaie.

« Dans la nuit de la fête de la Toussaint, un voleur encore novice, surtout très-naïf, s'était figuré que là gisait un trésor d'or et d'argent, tandis qu'il n'y avait qu'un trésor de miséricorde. Il se met à l'œuvre ; à l'aide d'un ciseau à froid il fait sauter la vieille serrure... Qu'est-il arrivé ? Un passant inopportun est-il venu troubler notre homme ? Un pâle rayon de lumière, éclairant le visage si doux et si calme de la Vierge, lui a-t-il fait voir ses yeux levés vers le ciel, priant pour le bon larron ? Je ne sais ; toujours est-il que le voleur décala, laissant le trésor intact ; car le lendemain on a trouvé dans le tronc la somme fabuleuse de quarante centimes.

« Désormais, si quelques forbans, comme de vulgaires détresseurs de grands chemins, ce que ne feraient pas des forçats retour de Fontevrault, avaient la fâcheuse idée de venir de nouveau attaquer *Notre Bonne Dame*, lui demandant sans vergogne la bourse ou la vie, je leur dirai charitablement : *Notre-Dame de Souzay* n'a pas le sou, et l'avis qu'elle veut bien donner à ces mécréants, c'est de passer leur chemin et de la laisser tranquille où l'ont placée nos bons vieux marins.

» X..., à Souzay. »

PLUS DE PIÈCES BELGES.

Les représentants de la France, de l'Italie, de la Suisse et de la Grèce viennent de signer une convention monétaire d'où va sortir une nouvelle Union dont la Belgique ne fera point partie.

A ce propos, le *Temps* croit que les pièces belges jouiront encore du cours légal en France pendant environ sept semaines, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} janvier. C'est une erreur, et une erreur profonde. Les pièces belges n'ont plus cours légal et tout le monde a le droit de les refuser.

Ceux mêmes qui ne les refuseront pas auront bien tort de ne pas le faire ; il ne peut leur arriver que du mal s'ils les acceptent, car nul ne sait comment ils pourront s'en débarrasser sans perdre dessus quelque chose.

Nous pouvons même ajouter que cette perte sera de 20 0/0 ; ce qui revient à dire qu'à partir d'aujourd'hui les pièces belges de 5 francs ne vaudront plus que 4 francs.

Le public est prévenu, c'est à lui de veiller maintenant à ses intérêts.

POITIERS.

La compagnie des sapeurs-pompiers de Poitiers, créée le 14 juillet 1785, célébrera cette année le centenaire de sa fondation.

La cérémonie aura lieu le 4 décembre,

jour de la Sainte-Barbe, patronne des artilleurs et des pompiers.

La maison Georges Dolesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, prévient ses nombreux clients qu'elle a reçu pour la saison d'hiver toutes ses conserves alimentaires, légumes, poisson, etc., et entr'autres des petits maquereaux à l'huile d'olive qu'elle vend 1 fr. 20 la boîte de 16 poissons, et des filets de harengs saurs préparés à la flamande et marinés à l'huile d'olive surfin de Nice, 60 c. la boîte de 15 à 16 filets. Ces deux articles sont recommandés aux gourmets.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 novembre.

La fermeté du marché ne se dément pas. Bien que les Consolidés anglais soient un peu plus offerts à la Bourse de Londres, les rentes françaises conservent une bonne attitude. Le 3 0/0 est à 79.87 1/2, l'amortissable à 81.50, le 4 1/2 0/0 1883 à 107.95.

Le Crédit Foncier de France se tient ferme à 1.310. Si l'on capitalisait le revenu du Crédit Foncier comme celui de la Banque de France, l'action vaudrait au moins 2.000 fr. En ne prenant que le taux des actions de chemins de fer, elle vaudrait encore 1.500 fr. Elle est donc évidemment à bon marché au cours actuel.

On ne saurait trop recommander à l'épargne les obligations communales 1880 et les foncières 1885 dont le bas prix est tout à fait anormal. Des valeurs dotées de six tirages annuels doivent rapidement arriver au pair.

La Société Générale est toujours ferme à 450 fr. Les bénéfices du mois d'octobre, déduction faite des frais généraux, dépassent 300.000 fr.

La Banque d'Escompte est bien tenue. La baisse sur le Crédit Lyonnais persiste, il cote 516.

L'action des Chemins de fer Méridionaux italiens est très-recherchée.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont demandées : le Nord à 1.490, l'Orléans à 1.305, l'Est à 775, l'Ouest à 838.75.

Le ROS BOYVEAU-LAFFECTEUR

est un sirop réparateur et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an xiii. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROS BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommies, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez F. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

JEAN ROLANQUÉ

(Suite et fin)

II

Il tomba malade, du mal qui tue les vieux. Les forces disparurent lentement et il dut garder le lit.

Je le vois encore sur cette couche aux rideaux à ramages, la tête pareille à celle d'un squelette, s'enfonçant dans l'oreiller. Tout près de la tête du lit, une fenêtre s'ouvrait sur le jardin tout plein d'arbres chargés de fruits. L'air parfumé, doux et tiède, entrainait à flots ; dans le feuillage chantaient joyeusement les oiseaux et leurs chants demaniaient le rôle de l'agonisant.

Le vieux avait conservé toute sa connaissance ; il nous disait qu'il s'en allait. En vain essayait-on de le reconforter, de faire naître en lui l'espoir d'une guérison prochaine, il était résigné et répondait d'une voix basse :

« J'ai fini. J'ai fait mon temps ! »

On ne lui parlait pas du prêtre, la chose était inutile, sa haine contre lui étant bien connue de tout le monde.

Une après-midi, mon aïeul me prit par la main et me conduisit chez le cousin Jean. Sa femme, qui le gardait, profita de notre visite pour aller faire quelques travaux de ménage. Lorsqu'elle fut sortie, le malade tourna la tête de notre côté et d'un signe des yeux appela mon grand-père.

« J'ai quelque chose à te demander, lui dit-il, d'une voix à peine perceptible.

« Faut-il que le petit s'en aille un instant ? fit l'aïeul en me désignant.

« Non. Voici de quoi il s'agit. Avant deux heures tout sera fini.

« Ne dis donc pas cela.

« Oh ! Je sens bien ma position. Il faut partir cette fois. C'en est fait... Envoie le gamin chercher le curé... »

« Pourquoi ? »

« Hélas ! mon pauvre vieux, on ne peut pourtant pas s'en aller comme un chien ! »

J'entendais cette conversation et voyais l'étonnement qui égalait la surprise où une demande pareille avait plongé mon grand-père.

Celui-ci me demanda de me rendre au presbytère.

« Dépêche-toi, ajouta le mourant, ne joue pas aux billes en route. Je n'ai pas le temps d'attendre.

Je filai comme une flèche et cinq minutes après j'étais suspendu à la sonnette du presbytère. La

servante vint m'ouvrir ; le prêtre était chez lui. On m'introduisit. J'expliquai le motif de ma visite.

« N'y allez pas, monsieur, dit la servante ; s'il vous demande, c'est encore pour vous faire une scène.

« Taisez-vous, Clotilde, mon devoir est de me rendre auprès d'un malade qui me demande. Si c'est pour se moquer de moi, tant pis pour lui ! »

Lorsqu'en vit le prêtre entrer chez Jean Rolanqué, la surprise fut générale. Les femmes du village s'assemblèrent devant la porte, s'attendant à une dispute violente.

Nous entrâmes dans la chambre du moribond, où je retrouvai mon grand-père avec la femme de Jean. Nous nous éloignâmes pendant quelques minutes ; puis le curé nous rappela et dit à la mère Rolanqué de s'approcher du lit. Elle pleurait.

« Voyons, ma pauvre vieille, murmura son mari, embrassons-nous. C'est le moins que nous puissions faire après avoir vécu plus de quarante ans ensemble, et au moment de nous séparer pour toujours ! »

Et ces deux visages hâlés et ridés se rapprochèrent, leurs larmes se confondirent ; chacun sanglotait. Il embrassa le curé, puis mon grand-père et moi.

« Restez-là tous, dit-il, je ne veux pas être seul en mourant.

Et le vieux coarassier s'allongea sous ses couver-

tures, droit comme un I. Il nous regardait pleurer. Peu à peu sa respiration s'affaiblit, ses yeux devinrent immobiles, il respira longuement, puis on n'entendit plus rien ; Jean Rolanqué avait vécu.

Cette scène, je ne l'ai jamais oubliée. Ce soldat qui pendant vingt-cinq ans avait assisté aux luttes gigantesques de la première République et de l'Empire, qui, héros inconscient, s'était battu bravement, avait lutté contre les hommes et les éléments, après avoir conservé toute sa vie les idées d'un individu qui ne croit à rien, s'était rappelé au moment suprême ses longues années consacrées au service de la patrie ; le sentiment de sa dignité, assoupi seulement, avait reparu, et le soldat ayant fait son devoir ne voulait pas s'en aller comme un chien.

AUGUSTE LEPAGE.

FABLE EXPRESS

A ce qu'on m'a conté, le schah de Perse, un jour, Faisait en sommant un doux rêve d'amour :

« Sire, un homme voudrait... »

« Dites-lui qu'il m'embête... »

« Mais c'est un créancier... »

« Qu'on lui coupe la tête !... »

Et le Fils du soleil reprit son rêve d'or.

MORALITÉ

Ne réveillez jamais le Schah qui dort.

VENTE MOBILIERE

Aux enchères publiques,
A Saint-Hilaire - Saint-Florent, le
DIMANCHE 15 novembre 1885,
à midi, après le décès du sieur
Victor BERTIN, décédé à Paris.

ON VENDRA :
Armoire, literie, pendule, bureau,
pupitre, toilette, bibliothèque, livres,
linge, glaces, etc.
On paiera comptant avec 10 0/0 en
sus. (854)

Étude de M^e PASQUIER, notaire
à Montsoreau.

VENTE MOBILIERE

Après le décès de M^{me} veuve
Picard-Oger,
Au Gaillardin, commune de
Dampierre,
Le dimanche 15 novembre 1885, à midi,
et jours suivants s'il y a lieu.

Il sera vendu :
Lits, tables, commodes, armoires à
glaces et autres, buffets, chaises,
fauteuils, tapis, pendules, glaces, can-
dèlabres, tableaux, vaisselle, batterie
de cuisine, draps, serviettes, vête-
ments d'homme et de femme, piano,
canons, ombrelles, parapluies neufs,
carriole et autres objets.
On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A LOUER DE SUITE

BELLE
MAISON BOURGEOISE
Appartenant à M. Fougeray, à Saumur,
route de Saint-Lambert.

S'adresser au notaire, ou à M.
GIRARD, expert à Saumur. (832)

A LOUER
UNE PETITE MAISON

Fraîchement restaurée
Avec JARDIN et ÉCURIE, située rue
Duncan, n° 7.
S'adresser à M^{me} veuve FERRE, rue
Saint-Nicolas, n° 12. (827)

A VENDRE
PONEYS

DEUX TRÈS-JOLIS
Avec ou sans harnais,
Taille 1-38, bai-brun, 5 ans, très-
doux, se montent et s'attellent à un et
à deux.
S'adresser à M. Léon TOURET, rue
d'Orléans, 53, Saumur. (817)

A VENDRE
UN CLOS

Terre et Vigne,
Boulouré de murs, avec petit pavillon,
appelé le

CLOS - GROLLEAU
Situé commune de Saumur, au lieu dit
Les Châteaux,
D'une contenance de 3 hectares
15 ares 60 centiares.
S'adresser à M. DIZÉ, propriétaire
à Varrains. (855)

Étude de M^e CAILLEAU, notaire
à Longué.

ADJUDICATION

A la Mairie de Jumelles, le dimanche
15 novembre, à 4 heures du soir,

COUPES DE TAILLIS

ET DE
Bois à haute tige,
Sur la terre des Hayes, communes
de Brien et Jumelles.

A VENDRE
UNE CAVE

Propre au commerce des vins.
Située place du Presbytère, à Nantilly.
S'adresser à M. Yvon fils, rue du
Chardonnet, Saumur. (645)

A VENDRE

CINQ CHIENS COURANTS
Briquets, très-bons.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON
Située rue du Port-Cigongné
et rue des Capucins,
Avec vastes servitudes, cour, beau
jardin bien affrui, pompe, etc.
S'adresser, pour visiter, à M^{me}
veuve GOUBERT, au pavillon, rue des
Capucins.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nom-
breuse clientèle qu'il reçoit des
cidres et poirés de première qualité.
Livraison par barrique et petit fût à
domicile.
Magasin Pichat, place du Roi-René,
et rue Nationale, 18. (799)

AVIS

L'ADJUDICATION de la propriété
CASTILLE, annoncée pour le dimanche
29 novembre, en l'étude de M^e BRAC,
n'aura pas lieu, cette propriété
étant vendue. (852)

ON DEMANDE à acheter, à
Saumur, différents immeubles de
10 à 20,000 francs.
S'adresser à M. F. GIRARD, rue du
Puits-Tribouillet, n° 5, à Saumur.

Une DAME demande place de
comptable ou autre. — Bonnes
références.
S'adresser, 19, rue Saint-Lazare.

ON DEMANDE des ouvrières.
S'adresser chez M^{me} CHAUSSARD,
22, rue du Marché Noir. (000)

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces,
soirées dan-
santes. M. GOICHON, piston solo de
l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de
Limoges, dirige les bals et fournit les
musiciens. (834)

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes
Sous la direction de M^{me} Julie GOUBAUD
On s'abonne, à Saumur,
au bureau de l'Écho Saumurois.

ABONNEMENTS :
Edition mensuelle, sans annexes
ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures,
modes, patrons, dessins, broderies,
tapisseries..... 12 fr.
Envoyer un mandat-poste au bureau
du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis
29^e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le
meilleur marché et le plus varié de
toutes les publications spéciales. Cha-
que numéro contient un article rela-
tant les principaux faits de la semaine,
de nombreux articles et notes agri-
coles, horticoles et de jardinage, une
jurisprudence rurale des recettes hy-
giéniques et d'économie domestique,
ainsi que le cours détaillé des prin-
cipales denrées, la cote des valeurs de
bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spéci-
mens, sur demande.
Administration : 6, rue Cardinale et,
2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle
qu'arrivant de faire ses achats pour la saison d'hiver, il
possède tout ce qui se fait de nouveau et de confortable
en articles de chauffage : Calorifères de toutes gran-
deurs et de toutes formes, Cuisinières de différents
modèles, Poêles de tous prix, Chauffettes, etc., etc.
Toujours seul possesseur à Saumur du grand
FOURNEAU ÉCONOMIQUE à l'usage des Maisons Bour-
geoises, Hôtels, Restaurants, système de Fourneaux ne
dépendant réellement que moitié de combustible.
Ces achats, faits dans de bonnes conditions, lui
permettent de vendre le plus bas prix possible.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.
Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY
étant de premier choix, sont vendues à garantie.

SANS PALAIS
DENTS
SI CROCHETS
Léon A. Fresco
68, quai de Limoges,
HOTEL DU BELVÈDÈRE
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des
Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères.
— Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements
du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage
bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en
caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de
bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons,
d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 NOVEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 %	79 95	79 87	Est	772 50	775	Obligations.			Gaz parisien	518 50	518
3 % amortissable	81 65	81 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1226 25	1225	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	509	Est	371 25	371 75
3 % (nouveau)			Midi	1180	1158 75	— 1865, 4 %	520	520 50	Midi	384	383 75
4 1/2 %	105 45	104 30	Nord	1402 50	1400	— 1869, 3 %	463 50	463 50	Nord	392	391 50
4 1/2 % (nouveau)	108 05	107 95	Orléans	1308 75	1305	— 1871, 3 %	396 75	397 50	Orléans	382	382 50
Obligations du Trésor	515	515	Ouest	838 75	838 75	— 1875, 4 %	512	512	Ouest	352	352 50
Banque de France	4775	4775	Compagnie parisienne du Gaz	1452 50	1450	— 1876, 4 %	512 50	512	Paris-Lyon-Méditerranée	383	382
Société Générale	450	450	Canal de Suez	2031 25	2035	Bons de liquid. Ville de Paris	519 50	519 50	Paris-Bourbonnais	350	351 50
Comptoir d'escompte	975	975	C. gén. Transatlantique	470	471 25	Obligations communales 1879	455	453	Paris-Saône-et-Loire	350	351 50
Crédit Lyonnais		816 25	Russe 5 0/0 1870	95 50	93	Obligat. foncières 1879 3 %	446	446 50	Canal de Suez	385	381
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1810	1810				Obligat. foncières 1883 3 %	367	367			
Crédit mobilier	190	193 75									

CALENDRIER DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
8 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																
9	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)																
6	13	matin	omnibus-mixte.																
1	35	soir																	
3	32		express.																
7	15		omnibus.																
10	36		(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																
8	21		omnibus.																
9	37		express.																
12	48	soir	omnibus-mixte.																
4	44																		
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)																
10	24		express-poste.																
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 55 ; à Tours à 9 heures.																			